

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « L'IMPACT DU TRAM DE LIÈGE SUR LE PERSONNEL DU TEC ET LE MATÉRIEL ROULANT »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « l'impact du tram de Liège sur le personnel du TEC et le matériel roulant ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre, on sait qu'il y a un chantier extrêmement important pour l'avenir de Liège, chantier majeur, qui ne passe pas inaperçu, d'ailleurs, pour tout qui se déplace à Liège ou tente de se déplacer à Liège pour l'instant et qui risque encore de prendre un peu de temps, mais on sait que c'est une belle réalisation, un excellent projet d'avenir qui nous réjouit.

Il est toutefois aussi évident que l'aboutissement de ce projet va avoir des incidences sur les lignes de bus actuelles. Certaines vont être probablement supprimées et d'autres modifiées. Se posera alors la gestion du matériel roulant et du personnel.

Ma question est simple.

Une évaluation a-t-elle déjà été réalisée quant à la fin des travaux et sa mise en service du tram ?

Une date peut-elle déjà être communiquée ?

Connaissez-vous l'impact qu'aura sa mise en service à l'égard du personnel du TEC et du matériel roulant ?

La question majeure que je voulais vous poser est : sera-t-il possible alors de dégager du personnel et des bus afin de créer de nouvelles lignes pour faire en sorte de desservir, par exemple, les zones rurales et les villages à l'écart des pôles urbains ?

Je vous remercie déjà pour vos réponses.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. - Monsieur le Député, je suis, bien entendu, de près l'avancement du chantier du tram à Liège. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2022. Sa mise en œuvre s'accompagnera effectivement d'une refonte importante du réseau des bus dans l'agglomération liégeoise. Cette restructuration a fait l'objet d'une étude complète menée par le TEC et réalisée par le bureau d'études Transamo en concertation avec le SPW.

Cette étude arrive actuellement à son terme et les principes de restructuration du réseau à l'horizon 2025 devraient être validés dans les tout prochains jours par le comité de pilotage ad hoc du Plan urbain de mobilité.

Les modifications concerneront les lignes desservant l'agglomération de Liège.

La conduite des trams devrait être assurée par une partie des actuels chauffeurs de bus sur base volontaire et après la formation ad hoc. Il ne faudra donc vraisemblablement pas procéder à des engagements externes supplémentaires.

Quant au matériel roulant, les véhicules en surplus seront alors principalement des véhicules en fin de vie qu'il ne sera donc pas possible d'affecter ailleurs.

Toutefois, le contrat de Service public de l'OTW prévoit des développements de l'offre significatifs d'ici 2024. Ces derniers concerneront également les zones rurales avec notamment la poursuite du développement des lignes express en Wallonie.

L'impact de la restructuration du réseau liégeois ainsi que des développements dans les autres territoires sur le parc de bus est bien entendu intégré dans la réflexion et dans les engagements budgétaires du contrat de service public.

M. le Président. - La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). - Je remercie M. le Ministre pour sa réponse. On pourra donc prendre tram à partir de 2022 avec des conducteurs de bus recyclés et volontaires. On doit comprendre qu'il n'y aura pas de pertes d'emplois, en tout cas en ce qui concerne les conducteurs, que le matériel roulant ne sera pas recyclable parce qu'il sera vétuste et sera donc mis à la casse. Dès lors, on nous dit qu'il n'y aura pas de moyens supplémentaires humains ou matériels pour les zones plus rurales.

La question m'est venue simplement parce que j'ai fait un tour des collèges communaux de l'arrondissement de Verviers qui est un très bel arrondissement, comme vous le savez. Dans plusieurs communes rurales où je me suis présenté, la demande est forte. Il y avait une demande forte pour Waimès-Verviers avec la ligne express, mais il reste un problème majeur dans toute une série de communes rurales où on ne sait se déplacer qu'en voiture parce qu'il n'y a pas de système plus léger de petits bus. En Province de Liège, il n'y en a pas, il y en a dans d'autres provinces, me diton, qui permettent un peu de faire un ramassage pour arriver vers les points centraux des communes.

Il faut avoir cette réflexion, mais j'y travaille et je reviendrai si vous le voulez pour vous aider, vous faciliter la tâche avec des propositions très concrètes et raisonnables, comme d'habitude.